



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

sur les états consolidés

Discussion et analyse par la Direction	Page 02
Événements postérieurs à la clôture	Page 07
Perspectives pour 2022	Page 07
Activités de recherche et développement	Page 08
Obligations non reflétées dans les états financiers de l'exercice 2021	Page 08
Risques liés à l'utilisation d'instruments financiers	Page 09
Facteurs de risque	Page 09
Indépendance et compétences d'un membre du Comité d'audit	Page 14
Contrôle interne et gestion des risques	Page 15
Informations qui ont une incidence en cas d'offres publiques d'achat	Page 18
Commissaire-réviseur	Page 21

Rapport du Conseil d'administration

Le rapport qui suit a été établi par le Conseil d'administration le 20 avril 2022 afin d'être soumis à l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 25 mai 2022.

Cher ou chère actionnaire de MDxHealth,

Le présent rapport du Conseil d'administration a été préparé conformément à l'article 3:32 du Code belge des sociétés et des associations en ce qui concerne les états financiers consolidés de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021. Conformément au Code belge des sociétés et des associations et aux statuts de la Société, nous vous faisons rapport de la situation de MDxHealth SA (la « **Société** ») et de ses filiales pour l'exercice fiscal clôturé le 31 décembre 2021, et ce, sur une base consolidée.

DISCUSSION ET ANALYSE PAR LA DIRECTION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE 2021 ET 2020

Les états financiers consolidés ci-après ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS pour « International Financial Reporting Standards ») telles qu'é émises par le Conseil des normes comptables internationales (IASB pour « International Accounting Standards Board ») et telles qu'adoptées par l'UE (« EU-IFRS »), collectivement dénommées « IFRS ». Les principes comptables et les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés. Les comptes consolidés ci-après diffèrent des comptes annuels statutaires non consolidés de la Société, qui ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en Belgique (GAAP).

Les états financiers présentés dans le présent chapitre du rapport du Conseil d'administration ont été approuvés par ledit Conseil d'administration, qui en a autorisé la publication lors de son assemblée du 20 avril 2022. Les états financiers ont été signés par Koen Hoffman, président du Conseil d'administration. Les états financiers seront soumis aux actionnaires pour approbation finale lors de l'assemblée générale annuelle du 25 mai 2022.

Recettes

Le total des recettes en 2021 a atteint 22,2 millions de dollars, contre 18,5 millions de dollars en 2020.

En 2021, ConfirmMDx a contribué à 91 % du total des recettes provenant des services contre 94 % en 2020.

Fin 2021, la Société avait conclu des accords avec 119 payeurs pour ConfirmMDx (en 2020 : 107) et 54 payeurs pour SelectMDx (en 2020 : 42). En 2018, Medicare a instauré une détermination de couverture locale finale positive (LCD) pour l'utilisation de ConfirmMDx for Prostate Cancer.

En 2021, la Société a généré 98,6 % (en 2020 : 97,9 %) de ses recettes par le biais de ses clients externes et de ses services de tests en laboratoire clinique ainsi qu'octroyant des licences de propriété intellectuelle. En 2021, les essais cliniques en laboratoire du laboratoire américain CLIA représentaient 97 % des recettes de la Société (en 2020 : 95 %), tandis que les recettes provenant de l'octroi de licences de propriété intellectuelle et de subventions en Europe représentaient 1,5 % (en 2020 : 3 %).

Coût des marchandises et prestations vendues

Le coût des marchandises inclut des redevances que MDxHealth doit verser à des tiers et les coûts induits par les analyses effectuées pour le compte de clients. Le coût des marchandises vendues en 2021 s'est élevé à 11,7 millions de dollars, contre 10,4 millions de dollars en 2020.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comprennent les coûts encourus pour le développement de nos produits. Ces frais se composent essentiellement des frais de main-d'œuvre (dont les rémunérations, les primes, les avantages et les rémunérations sous forme d'actions), des réactifs et des fournitures, des études cliniques, des services externes, des frais de brevets, de la dépréciation de l'équipement de laboratoire, de l'occupation des installations et du coût des technologies de l'information. Les frais de recherche et développement incluent également les coûts associés aux améliorations et à l'automatisation des processus relatifs à notre gamme actuelle de produits. La Société comptabilise ses frais de recherche et développement en charges pendant la période lors de laquelle ils sont encourus.

En 2021, un changement de présentation des frais de validation clinique a été effectué ; ces frais s'élevant actuellement à 842 000 dollars sont désormais présentés sous la rubrique « Recherche et développement » et non plus sous « Frais de vente et de marketing ». En incluant les frais de validation clinique de 2020 et en excluant les dépenses de dépréciation, d'amortissement et de moins-value, les dépenses totales de recherche et développement ont augmenté de 54 % au cours de l'année 2021. Cette hausse contribue au développement continu de nos produits.

<i>EN MILLIERS DE \$</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
<i>POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE</i>		
Coût du personnel	1949	1277
Dépréciation et amortissement	1360	1203
Moins-value	0	273
Fournitures de laboratoire	793	390
Frais de brevets	577	396
Honoraires des collaborateurs de R&D externes	1020	874
Validation clinique	842	0
Autres frais	132	130
Total des frais de recherche et développement	6673	4543

Frais de vente et de marketing

<i>EN MILLIERS DE \$</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
<i>POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE</i>		
Coût du personnel	13 402	12 839
Dépréciation	796	603
Honoraires	523	497
Frais de marketing	1761	1315
Frais de déplacement	340	260
Frais liés aux bureaux et aux installations	436	503
Validation clinique	0	377
Autres frais	486	358
Total des frais de vente et de marketing	17 744	16 752

Les frais de vente et de marketing de la Société sont comptabilisés en charges dès qu'ils sont encourus et incluent les coûts associés à l'organisation de vente de la Société, y compris son équipe des ventes cliniques directes et la gestion des ventes, les affaires médicales, le service clientèle, le marketing et les soins intégrés ainsi que l'appui et l'administration des laboratoires techniques. Ces dépenses se composent essentiellement des frais de main-d'œuvre (dont les rémunérations, les primes, les avantages et les rémunérations sous forme d'actions), des frais liés à la formation des clients et à la promotion des produits, des frais d'analyse du marché, des honoraires de conférenciers, des frais de déplacement et des frais généraux imputés.

En excluant l'incidence du reclassement de la validation clinique à la rubrique des frais de R&D, les frais de vente et de marketing ont augmenté de 1,0 million de dollars, soit 6 % par rapport à 2020, principalement en raison d'une augmentation du coût du personnel ainsi que d'une augmentation des frais de marketing et de déplacement.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs incluent les coûts liés à certaines fonctions de direction, juridiques, administratives ainsi qu'à certaines fonctions dans les domaines de la comptabilité et de la finance, de la gestion du cycle des recettes, des technologies de l'information et des ressources humaines. Ces frais se composent essentiellement des frais de main-d'œuvre (dont les rémunérations, les primes, les avantages et les rémunérations sous forme d'actions), des honoraires de service tels que les frais de consultation, les frais comptables, les frais juridiques, les frais généraux d'entreprise et les frais des entreprises publiques associés à la cotation européenne de la Société ; ainsi que des frais généraux imputés (loyer, factures, assurance, etc.).

<i>EN MILLIERS DE \$</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
<i>POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE</i>		
Coût du personnel	9009	9209
Dépréciation et amortissement	880	1526
Honoraires	2018	1522
Frais liés aux bureaux et aux installations	845	530
Redevances à des tiers	152	107
Honoraires et frais du Conseil d'administration	314	238
Autres frais	931	858
Total des frais généraux et administratifs	14 149	13 990

Résultats financiers

Au cours de l'exercice 2019, la Société a conclu une convention de prêt avec Kreos Capital d'un montant de 9 millions d'euros, soit environ 10,2 millions de dollars. La durée du prêt est de quatre ans, avec remboursement des seuls intérêts durant les 12 premiers mois, suivis de 36 mois de remboursement du principal et des intérêts. Le 20 octobre 2020, MDxHealth et Kreos Capital ont conclu un avenant au prêt de 2019, qui prolonge la période du différé d'amortissement de 12 à 18 mois. Par conséquent, le remboursement du principal a été prolongé de 6 mois et s'étend dorénavant sur la période de novembre 2020 à mai 2021. Dans le cadre de cette modification, la Société a accepté d'augmenter les frais de fin de prêt de 67 500 euros (environ 80 000 dollars) et de prévoir la conversion de 180 000 euros du prêt de 9 millions d'euros en actions de MDxHealth avec une prime de 25 % au-dessus du prix moyen pondéré par le volume de l'action au cours de la période de 30 jours juste avant la signature des modifications. S'il est exercé, ce montant sera réduit du montant principal dû en vertu de la convention de prêt.

En avril 2021, MDxHealth et Kreos Capital ont conclu un avenant au prêt, qui prolonge la période du différé d'amortissement de 18 à 27 mois. Par conséquent, le remboursement du

capital a été prolongé de mai 2021 à février 2022. Dans le cadre de cette modification, la Société a accepté d'augmenter les frais de fin de prêt d'un montant supplémentaire de 67 500 euros (environ 80 000 dollars) et de prévoir la conversion d'un montant supplémentaire de 202 500 euros du prêt de 9 millions d'euros en actions de MDxHealth avec une prime de 25 % au-dessus du prix moyen pondéré par le volume de l'action au cours de la période de 30 jours 10 jours avant la signature de la clause de modification. S'il est exercé, ce montant sera réduit du montant principal dû en vertu de la convention de prêt.

En outre, cette seconde modification prévoyait une nouvelle prolongation de six mois de la période du différé d'amortissement si la Société enregistrait un produit brut d'une valeur minimum de 30 millions de dollars de nouveau financement par fonds propres. À la suite de la clôture de notre introduction en bourse d'American Depositary Shares (ADS) aux États-Unis le 8 novembre 2021, qui a engendré un produit brut de 45 millions de dollars de nouveau financement par fonds propres, Kreos nous a octroyé une prolongation de six mois de la période du différé d'amortissement. Cette dernière s'étend désormais jusqu'en juillet 2022. À partir d'août 2022 et jusqu'à l'échéance en octobre 2023, la Société devra effectuer des remboursements mensuels des intérêts et du principal.

En avril 2020, la filiale américaine de la Société, MDxHealth Inc., a pu prétendre à un prêt du « Paycheck Protection Program » (PPP) auprès de la U.S. Small Business Administration (SBA) pour un montant de 2,3 millions de dollars en vertu de la loi américaine « Coronavirus Aid, Relief and Economic Security » (CARES). Le prêt est consenti pour une durée de cinq ans et porte un taux d'intérêt annuel de 1,0 %. Les paiements du capital sont reportés pour les dix-huit premiers mois suivant le versement du prêt, et les remboursements du capital et des intérêts débutent au dix-neuvième mois. Les intérêts sur le prêt continuent de courir au cours des dix-huit mois de la période de report. Le produit en numéraire du prêt a été reçu en juillet 2020.

Les résultats financiers sont principalement liés aux charges intérêts d'un total de 1 175 000 dollars lié à la convention de prêt avec Kreos Capital ainsi qu'aux charges intérêts d'une valeur de 229 000 dollars liés aux actifs au titre du droit d'utilisation.

Enfin, la modification dans la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle associée à l'acquisition de NovioGendix en 2015 représente un total de 196 000 dollars en 2021 et de 118 000 dollars en 2020.

Les autres pertes financières sont liées aux frais bancaires engagés au cours de l'exercice.

Perte nette

Le total des charges d'exploitation a atteint 37,4 millions de dollars en 2021, soit une augmentation de 2,2 millions de dollars par rapport à la même période en 2020. En excluant les charges hors trésorerie comme la dépréciation, l'amortissement et la rémunération sous forme d'actions, les charges d'exploitation ont atteint 33,1 millions de dollars en 2021, ce qui correspond à une augmentation de 9 %, soit 2,8 millions de dollars, par rapport à 2020. La perte d'exploitation a atteint 26,8 millions de dollars en 2021, contre 27,1 millions de dollars en 2020, ce qui représente une diminution de 0,3 million de dollars.

Liquidités, fonds de roulement et sources de financement

Exercice clôturé au 31 décembre 2021

Les encaissements de ConfirmMDx et de SelectMDx se chiffraient à 21,2 millions de dollars, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2020. La consommation de trésorerie totale a atteint 25,5 millions de dollars en 2021, contre 22,9 millions de dollars en 2020, soit une augmentation de 2,6 millions de dollars, compensée par un produit net issu des augmentations

de capital de 68,6 millions de dollars. Au 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie valaient 58,5 millions de dollars.

Exercice clôturé au 31 décembre 2020

Les encaissements émanant de ConfirmMDx et de SelectMDx se chiffraient à 21 millions de dollars, soit une diminution de 12 % par rapport à 2019, malgré des baisses plus importantes des volumes à facturer à cause du COVID-19. La consommation de trésorerie totale a atteint 22,9 millions de dollars en 2020, contre 23,5 millions de dollars en 2019, soit une diminution de 0,6 million de dollars. Au 31 décembre 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie valaient 16 millions de dollars.

Bilan financier

Les principaux ratios du bilan financier au 31 décembre 2021 par rapport à 2020 sont présentés dans le tableau suivant :

<i>POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE</i>	2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie en % du total de l'actif	78 %	50 %
Fonds de roulement en % du total de l'actif	67 %	31 %
Ratio de solvabilité (fonds propres/total de l'actif)	62 %	18 %
Ratio de levier financier (dette financière/fonds propres)	33 %	271 %

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, d'un montant de 58,5 millions de dollars, représentent 78 % du total de l'actif au 31 décembre 2021. Les autres actifs principaux sont représentés par les immobilisations incorporelles et corporelles (8,5 millions de dollars, soit 11 % du total de l'actif) et les créances recouvrables en 2021 (4,6 millions de dollars, soit 6 % du total de l'actif).

Le total des fonds propres, soit 46,9 millions de dollars, représente 62 % du bilan financier au 31 décembre 2021. Les autres éléments principaux du passif sont les prêts et emprunts (12,1 millions de dollars, soit 16 % du total de l'actif), les passifs de location (3,5 millions de dollars, soit 5 % du total de l'actif), les dettes commerciales (7,5 millions de dollars, soit 10 % du total de l'actif) et les autres obligations de paiement (à court et à long terme, soit 5,2 millions de dollars, soit 7 % de l'actif total).

Fiscalité

Les pertes de la Société au cours des trois derniers exercices impliquent qu'aucun impôt sur les sociétés n'est dû pour ces exercices. Le 31 décembre 2021, les pertes fiscales nettes reportées de la Société étaient de 305 millions de dollars, impliquant un actif d'impôt différé potentiel de 76 millions de dollars. Devant l'incertitude concernant sa capacité à réaliser des bénéfices taxables dans un futur proche, la Société n'a pas comptabilisé d'actif d'impôt différé dans son bilan.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler à la date du présent rapport.

PERSPECTIVES POUR 2022

Michael K. McGarrity, CEO de MDxHealth, a déclaré : « Même en tenant compte de l'évolution de l'incidence de la pandémie sur les consultations des patients, nous prévoyons un retour du flux de patients et la poursuite de l'adoption de SelectMDx et ConfirmMDx, qui sont en train de devenir la norme de soins dans le cheminement diagnostique des patients à risque pour le cancer de la prostate. Nous pensons que le recours à ces tests va s'implanter et stimuler la croissance jusqu'en 2022 et au-delà.

En outre, nous poursuivons le développement de solutions de surveillance active (AS) du cancer de la prostate avec nos tests AS-MDx et Monitor-MDx. Ces additions à notre gamme de tests fourniront des résultats cliniquement exploitables aux urologues qui évaluent la pertinence d'une surveillance active et d'un suivi régulier pour leurs patients atteints du cancer, pour lesquels la norme de soins actuelle est une biopsie annuelle invasive et

coûteuse. Il s'agit d'un marché bien caractérisé où les urologues sont à la recherche d'une solution exploitable moins invasive.

Nous pensons que ces initiatives, associées à notre gamme de produits actuelle, positionneront MDxHealth comme le leader du marché en fournissant aux urologues des moyens diagnostiques avancés leur permettant de soutenir leurs patients dès la détection d'un taux de PSA élevé à travers le continuum de soins diagnostiques, avec des perspectives cliniques et une confiance accrues.

Enfin, nous nous sentons encouragés par l'introduction initiale de nouveaux services de dépistage moléculaire des infections du tractus urinaire (ITU) dans notre canal spécialisé en urologie. Le marché du dépistage des ITU est bien défini, les urologues représentant environ 20 % des 10 millions de tests de dépistage d'ITU prescrits chaque année aux États-Unis. » C'est sur la base de ces vecteurs de croissance que MDxHealth fournit les orientations suivantes, avec une croissance en 2022 tirée par :

- La délivrance d'une LCD définitive pour le test SelectMDx, qui soutiendra une couverture supplémentaire de la part des payeurs commerciaux et contribuera à la croissance des revenus ainsi que de la marge brute au second semestre 2022 ;
- L'atteinte d'un chiffre d'affaires de 25 à 27 millions de dollars pour l'ensemble de l'exercice 2022, soit une croissance de 13 à 21 % par rapport au chiffre d'affaires de 22,2 millions de dollars durant l'exercice 2021.

ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En 2021, la Société a mené des projets de développement de produits basés sur les découvertes de R&D effectuées au cours des années précédentes, aussi bien en ce qui concerne sa gamme de produits de diagnostics cliniques que ses essais cliniques. Un vaste travail de développement de solutions cliniques pour les cancers de la prostate et de la vessie a été réalisé par la Société.

OBLIGATIONS NON REFLETEES DANS LES ETATS FINANCIERS DE L'ANNEE 2021

Toutes les obligations connues sont reflétées dans les états financiers annuels de 2021.

CONTINUITE DE L'EXPLOITATION

Depuis sa création en 2003, la Société a connu des pertes nettes et d'importantes sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation et, au 31 décembre 2021, elle présentait un déficit cumulé de 244,3 millions de dollars, soit une perte nette de 29,0 millions de dollars et une trésorerie nette absorbée par les activités d'exploitation de 22,5 millions de dollars. La Direction s'attend à ce que la Société continue à subir des pertes nettes et à avoir des sorties de trésorerie importantes durant au moins les douze prochains mois. Bien que ces conditions, entre autres, puissent soulever des doutes quant à la capacité de la Société à poursuivre ses activités, les états financiers consolidés ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Société. Cette méthode comptable prévoit le recouvrement de ses actifs et le règlement des dettes dans le cours normal des activités de la Société. La réussite de la transition vers une exploitation rentable dépend de l'atteinte d'un niveau de flux de trésorerie positif suffisant que pour supporter la structure des coûts de la Société.

Au 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 58,5 millions de dollars. En tenant compte de la situation financière décrite ci-dessus et sur la base du business plan le plus récent, la Société estime qu'elle dispose d'une trésorerie

suffisante pour être en mesure de poursuivre ses activités pendant au moins les douze prochains mois à compter de la date de publication des présents états financiers et, par conséquent, la Société a préparé les états financiers consolidés en supposant qu'elle poursuivrait ses activités. Cette évaluation est basée sur les prévisions et projections du business plan le plus récent de la Direction ainsi que sur la capacité escomptée de la Société à réaliser des réductions de coûts si ces prévisions et projections ne sont pas atteintes.

RISQUES LIÉS A L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La devise fonctionnelle est passée de l'euro au dollar américain à compter du 1^{er} juillet 2014. En conséquence, le risque de change est concentré sur les activités européennes.

La quasi-totalité du risque de change actuel de la Société est liée à l'euro. À ce jour, la Société n'a pas recours à des instruments de couverture pour se protéger contre le risque de change.

FACTEURS DE RISQUE

En 2021, la Société était potentiellement soumise aux risques suivants :

Risques liés à l'activité et au secteur de MDxHealth

- La pandémie actuelle du nouveau coronavirus (« Covid-19 ») a entraîné un déclin significatif des ventes des tests ConfirmMDx et SelectMDx de la Société au cours de 2020, a eu une incidence négative sur les ventes en 2021, pourrait continuer à affecter les volumes en 2022 et les activités de MDxHealth pourraient faire face à d'autres incidences négatives en raison de la pandémie.
- MDxHealth a subi des pertes dans le passé, s'attend à subir des pertes nettes à l'avenir et n'atteindra peut-être jamais la rentabilité.
- MDxHealth pourrait avoir besoin d'un important financement supplémentaire pour poursuivre ses activités et répondre à des nécessités commerciales ou tirer parti de nouvelles occasions commerciales, qui pourraient ne pas être disponibles à des conditions acceptables, ou ne pas l'être du tout.
- Le prêt à terme de MDxHealth prévoit des restrictions limitant sa flexibilité dans l'exploitation de son activité, et si la Société ne respecte pas les engagements et autres obligations en vertu de sa convention de prêt, les prêteurs pourraient être en mesure d'accélérer le recouvrement des montants exigibles en vertu des termes de cette convention de prêt et pourraient saisir les actifs garantissant ses obligations.
- Étant donné que MDxHealth a accepté un prêt du Paycheck Protection Program, la Société est soumise à diverses réglementations fédérales et, même si la Société demande une annulation de ce prêt, il pourrait ne pas être annulé.
- La Société pourrait entreprendre des acquisitions susceptibles de perturber ses activités, de provoquer la dilution de ses actionnaires et de réduire ses ressources financières.
- Le secteur du diagnostic moléculaire est très compétitif et se caractérise par de rapides changements technologiques, et la Société pourrait se faire distancer par ses concurrents.

- Le succès commercial de MDxHealth dépendra de l'acceptation et de l'adoption par le marché de ses tests actuels et futurs.
- Les résultats financiers de MDxHealth sont en grande partie tributaires des ventes d'un test, et l'entreprise aura besoin de générer des recettes suffisantes grâce à ce test et à d'autres solutions futures pour développer ses activités.
- La Société est confrontée à des incertitudes quant à la couverture et au remboursement de ses tests par des tiers payeurs.

Risques liés à la propriété intellectuelle de la Société

- Si MDxHealth ne parvient pas à conserver la protection de la propriété intellectuelle relative à son test principal ConfirmMDx et à son deuxième test SelectMDx, ou si la Société est conduite à consacrer des ressources importantes à la protection de sa position en matière de propriété intellectuelle, sa position concurrentielle pourrait en être compromise.
- La Société pourrait être soumise à des coûts et à des obligations de paiement considérables, ou se voir empêchée d'utiliser des technologies intégrées dans ses tests ConfirmMDx et SelectMDx à la suite de litiges ou d'autres procédures liées à des droits de brevet.
- La Société s'appuie sur des accords collaboratifs et des accords de licence stratégiques avec des tiers afin de développer une propriété intellectuelle cruciale. MDxHealth pourrait ne pas être en mesure d'établir et de conserver avec succès une telle propriété intellectuelle.

Risques liés aux activités de la Société

- Le traitement de la facturation et du recouvrement relatifs aux tests de la Société est complexe et chronophage, et tout retard dans la transmission et le recouvrement des créances pourrait avoir une incidence négative sur les recettes.
- MDxHealth fait face à un risque inhérent de réclamations en responsabilité du fait des produits.
- L'incapacité d'attirer ou de fidéliser du personnel important ou d'obtenir le soutien de collaborateurs scientifiques importants pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités de la Société.
- Les pénuries de main-d'œuvre, la rotation du personnel et les augmentations des frais de main-d'œuvre peuvent avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation de MDxHealth.
- Les activités et la réputation de la Société en pâtiront si elle est incapable d'élaborer et de respecter des normes de qualité strictes garantissant le plus haut niveau de qualité de performance de ses tests.
- Les installations de laboratoire de la Société pourraient devenir inutilisables en raison de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, ou en raison de sanctions réglementaires.
- MDxHealth dépend d'un nombre limité de fournisseurs tiers pour des services et des composants utilisés dans la production et l'exploitation de ses solutions de test, et certains de ces services et composants proviennent d'une seule source. Des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, une indisponibilité des services de

tiers nécessaires à l'exploitation des tests, des modifications de certains composants ou une incapacité à réaliser des économies d'échelle pourraient avoir une incidence négative significative sur la Société.

- Des défaillances de la technologie de l'information, des télécommunications ou d'autres systèmes de la Société pourraient perturber considérablement ses activités.
- Les violations de la sécurité ou la perte de données pourraient nuire à la réputation de MDxHealth, l'exposer à des responsabilités et nuire à ses activités commerciales.
- La Société prévoit de réaliser des investissements significatifs en matière de recherche et de développement de nouveaux tests, qui pourraient ne pas être couronnés de succès.
- Les efforts en matière de recherche et développement de MDxHealth seront entravés si la Société ne parvient pas à obtenir des échantillons, à conclure des contrats avec des tiers pour avoir accès à des échantillons ou à finaliser à temps le recrutement pour des essais cliniques futurs.

Risques liés à la réglementation des activités de la Société

- Le non-respect des réglementations gouvernementales relatives aux payeurs pourrait entraîner l'exclusion de MDxHealth de sa participation à Medicare, à Medicaid ou à d'autres programmes gouvernementaux de payeurs, ce qui aurait une incidence négative sur les activités de MDxHealth.
- MDxHealth exerce ses activités dans un secteur fortement réglementé, et des modifications ou violations des réglementations applicables pourraient, directement ou indirectement, avoir une incidence négative sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière, ce qui pourrait nuire à ses activités.
- Le personnel, les entrepreneurs indépendants, les consultants, les partenaires commerciaux et les fournisseurs de la Société pourraient se livrer à une inconduite ou à d'autres activités répréhensibles, y compris le non-respect des normes et exigences réglementaires.
- L'expansion des activités de la Société au-delà des États-Unis a eu pour conséquence l'obligation pour elle de se conformer à de nouvelles exigences réglementaires.
- Si la FDA venait à décider que les tests de la Société n'entraient pas dans le champ d'application de sa politique sur le pouvoir discrétionnaire pour les tests développés en laboratoire, ou si le Congrès ou la FDA commençaient à exiger d'une autre manière un agrément ou une autorisation pour les tests de MDxHealth, faire face à une telle situation pourrait entraîner l'arrêt de la fourniture commerciale des tests de MDxHealth jusqu'à ce que la Société réponde aux exigences d'agrément ou d'autorisation de précommercialisation ou à une mesure coercitive de la FDA, ce qui impliquerait que la Société supporte des coûts et des retards importants liés à la mise en conformité avec les exigences d'autorisation ou d'agrément de précommercialisation de la FDA.
- Les résultats d'exploitation de MDxHealth pourraient être sensiblement affectés par des changements imprévus des lois et réglementations fiscales, par des ajustements relatifs à ses dispositions fiscales, par l'exposition à des obligations fiscales supplémentaires ou par la confiscation de ses actifs d'impôts.

Risques liés à la détention des ADS et des actions ordinaires

- Le cours de transaction des actions ordinaires et des ADS de la Société pourrait s'avérer volatil en raison de facteurs indépendants de sa volonté et les acheteurs des ADS pourraient subir des pertes considérables.
- Certains actionnaires importants de MDxHealth pourraient avoir d'autres intérêts que ceux de la Société et pourraient être en mesure de contrôler la Société, y compris le résultat des votes des actionnaires.
- Si les analystes financiers ou du secteur ne publient pas de recherches, ou publient des recherches inexactes ou défavorables sur les activités de la Société, le cours des ADS et le volume de leurs transactions pourraient diminuer.
- MDxHealth prévoit de conserver tous les fonds disponibles et tous les bénéfices futurs. Par conséquent, la capacité des détenteurs d'ADS à obtenir un retour sur investissement dépendra de la hausse du cours des ADS.
- Les détenteurs d'ADS devraient avoir conscience que les droits accordés aux détenteurs d'ADS de la Société en vertu du droit des entreprises belge et des statuts de la Société diffèrent à certains égards des droits dont jouit habituellement un actionnaire d'une société américaine en vertu des lois fédérales et étatiques américaines applicables.
- La concentration de la propriété des actions ordinaires de la Société (y compris les actions ordinaires sous forme d'ADS) entre les mains de ses directeurs généraux, administrateurs et principaux actionnaires pourrait empêcher les détenteurs d'ADS d'influencer des décisions significatives de la Société.
- La vente future d'un nombre considérable d'actions ordinaires de la Société, ou l'impression qu'une telle vente pourrait avoir lieu pourraient avoir une incidence négative sur le cours des ADS, et la vente effective des fonds propres de la Société diluera les détenteurs d'ADS.
- Si MDxHealth émet des actions ordinaires lors de futurs financements, les actionnaires pourraient subir un effet de dilution et, par conséquent, le cours des ADS pourrait baisser.
- Les détenteurs d'ADS ne résidant pas en Belgique pourraient rencontrer des difficultés à citer à comparaître la Société ou ses administrateurs et cadres supérieurs, ou à faire exécuter des jugements étrangers à leur encontre.
- MDxHealth est une « société à forte croissance » et est par conséquent soumise à moins d'obligations de déclaration et de gouvernance, ce qui pourrait rendre les ADS de la Société moins intéressantes aux yeux des investisseurs.
- En tant qu'émetteur privé étranger et tel que cela est autorisé par les exigences de cotation du Nasdaq, la Société s'appuie sur certaines pratiques de gouvernance d'entreprise de son pays d'origine plutôt que sur les exigences du Nasdaq en matière de gouvernance d'entreprise.
- La Société pourrait perdre son statut d'émetteur privé étranger à l'avenir, ce qui entraînerait des coûts et des dépenses supplémentaires considérables.
- Les détenteurs américains d'ADS pourraient subir des conséquences fiscales négatives si MDxHealth était considérée comme une société d'investissement étrangère passive ou PFIC (une « passive foreign investment company »).

- Si un détenteur américain est considéré comme possédant au moins 10 % du capital social ordinaire de la Société, un tel détenteur pourrait subir des conséquences négatives en matière d'impôt sur le revenu fédéral américain.
- La Société est cotée à la fois sur le Nasdaq aux États-Unis et sur l'Euronext Brussels en Belgique, ce qui engendre des coûts significatifs. De plus, la Direction doit consacrer un temps considérable aux nouvelles initiatives en matière de conformité.
- Étant donné que la Société est une société publique américaine, elle est soumise à des exigences de conformité réglementaires, y compris la Section 404, et si la Société ne parvient pas à maintenir un système efficace de contrôles internes, elle pourrait ne pas être capable de déclarer ses résultats financiers avec exactitude ni de prévenir les fraudes.
- Si la Société ne réussit pas à instaurer et à maintenir des contrôles internes efficaces portant sur l'information financière, sa capacité à produire des états financiers exacts en temps voulu pourrait être compromise.
- MDxHealth pourrait être exposée à des litiges relatifs aux valeurs mobilières, ce qui serait onéreux et pourrait détourner l'attention de la Direction.
- Les investisseurs résidant dans d'autres pays que la Belgique pourraient subir un effet de dilution s'ils sont incapables de participer aux offres futures de droits de souscription préférentiels.
- Les détenteurs d'ADS pourraient ne pas être capables d'exercer leur droit de vote attaché aux actions ordinaires sous-jacentes à leurs ADS.
- Des restrictions pourraient s'appliquer aux détenteurs d'ADS concernant le transfert de leurs ADS et le retrait des actions ordinaires sous-jacentes.
- Les détenteurs d'ADS pourraient ne pas avoir droit à un procès avec jury en ce qui concerne leurs réclamations liées à la convention de dépôt. Le résultat de l'action en justice pourrait ainsi être moins favorable pour les plaignants.
- Les dispositions relatives aux offres publiques d'achat du droit national belge pourraient rendre une OPA difficile.

En 2021, la gestion des risques a porté essentiellement sur les aspects suivants :

- Risque de crédit : Fin 2021, la Société possédait plus de 1 000 clients différents, ce qui représente une réduction significative du risque de crédit par rapport aux périodes antérieures.
- Risque de perte sur les taux d'intérêt : Actuellement, la Société n'est pas soumise à un risque de taux d'intérêt significatif, puisque ses dettes financières sont soumises à un taux d'intérêt fixe.
- Risque de change : La devise fonctionnelle est passée de l'euro au dollar américain à compter du 1^{er} juillet 2014. En conséquence, le risque de change est concentré sur les activités européennes.
- Disponibilités et risques liés aux placements : L'intégralité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la Société sont placés sur des comptes d'épargne ou de dépôt du marché monétaire jouissant d'une cote de solvabilité élevée et présentant une forte liquidité. La Société n'a eu recours à aucun instrument dérivé ni à aucune obligation adossée à des actifs (CDO ou « collateralised debt obligation »).

INDEPENDANCE ET COMPETENCES D'UN MEMBRE DU COMITE D'AUDIT

L'article 7:99 du Code belge des sociétés et des associations prévoit que le Comité d'audit doit être composé d'au moins (i) un administrateur indépendant et (ii) un membre disposant des compétences nécessaires en audit et en comptabilité, ce qui est et a toujours été le cas du Comité d'audit de MDxHealth.

En janvier 2021, Regine Slagmulder BV, représentée par sa représentante permanente, D^{re} Regine Slagmulder, est devenue membre et présidente du Comité d'audit. À la date du présent rapport, Regine Slagmulder BV, représentée par sa représentante permanente, D^{re} Regine Slagmulder, occupe toujours les fonctions de membre et de présidente du Comité d'audit.

Comme requis par la loi, D^{re} Regine Slagmulder est compétente en matière de comptabilité et d'audit, comme en témoignent son rôle de professeur en comptabilité et en contrôle de gestion et son rôle de consultante en stratégie chez McKinsey & Company. De plus, à la fois Regine Slagmulder BV et D^{re} Regine Slagmulder répondent aux critères pour être administrateur indépendant tels qu'énoncés à l'article 7:87 du Code belge des sociétés et des associations et à la clause 3.5 du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020.

CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

A. Introduction

Conformément au Code belge des sociétés et des associations et au Code 2020, la Société utilise un cadre de gestion et de contrôle des risques. MDxHealth est exposée à une grande variété de risques dans le cadre de ses activités commerciales, lesquels peuvent avoir des répercussions négatives sur ses objectifs, ou l'empêcher de les atteindre. La maîtrise de ces risques est l'une des missions essentielles du Conseil d'administration (ainsi que du Comité d'audit), de l'équipe de direction et de tous les autres employés assumant des responsabilités de gestion.

Le système de gestion et de contrôle des risques a été établi en vue d'atteindre les objectifs suivants :

- Réaliser les objectifs de la Société ;
- Atteindre l'excellence opérationnelle ;
- Garantir une reddition de comptes correcte et opportune ;
- Respecter toutes les lois et réglementations applicables.

B. Environnement de contrôle

Trois lignes de maîtrise

La Société emploie le modèle des « trois lignes de maîtrise » afin de définir clairement les fonctions, les missions et les responsabilités, et d'améliorer la communication en ce qui concerne les risques et le contrôle. Au sein de ce modèle, les lignes de maîtrise pour répondre aux risques sont :

- Première ligne de maîtrise : les responsables opérationnels sont chargés de l'évaluation quotidienne et de la mise en œuvre de contrôles en réponse à ces risques.
- Deuxième ligne de maîtrise : les fonctions de surveillance, comme les fonctions Finances, Contrôle, Qualité et Réglementation supervisent et remettent en question la gestion des risques telle qu'elle est exécutée par la première ligne de maîtrise. Les fonctions de la deuxième ligne de maîtrise procurent des conseils et des orientations et élaborent un cadre de référence de la gestion des risques.
- Troisième ligne de maîtrise : des prestataires de certification indépendants tels que des experts-comptables externes et des auditeurs externes remettent en question les processus de gestion des risques tels qu'ils sont exécutés par les première et seconde lignes de maîtrise.

Politiques, procédures et processus

La Société favorise un environnement propice à la poursuite d'une manière encadrée de ses objectifs commerciaux et de sa stratégie.

Cet environnement est créé par la mise en œuvre à l'échelle de la Société de divers politiques, procédures et processus, tels que les valeurs de la Société, le système de gestion de la qualité et l'ensemble des règles relatives à la délégation des pouvoirs.

Les membres du personnel sont régulièrement informés et formés sur ces différents sujets, afin de développer une gestion et un contrôle des risques satisfaisants à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'organisation.

C. Gestion des risques

Une gestion des risques judicieuse commence par l'identification et l'évaluation des risques inhérents aux activités de la Société et des facteurs externes. Après l'identification des risques

pertinents, la Société s'efforce de gérer et de minimiser prudemment ces risques, tout en sachant qu'une certaine prise de risques calculés est nécessaire pour garantir que la Société atteigne ses objectifs et continue à générer de la valeur pour ses parties prenantes. Il incombe à tous les membres du personnel de la Société d'identifier en temps utile et d'évaluer l'aspect qualitatif des risques au sein de leur sphère de responsabilité.

D. Activités de contrôle

Des mesures de contrôle sont en place afin de minimiser l'incidence des risques sur la capacité de la Société à atteindre ses objectifs. Ces mesures de contrôle sont intégrées aux processus et aux systèmes essentiels de la Société afin de garantir que les réponses aux risques et que les objectifs globaux de la Société sont mis en œuvre de la manière prévue. Ces activités de contrôle sont menées dans l'ensemble de l'organisation, à tous les niveaux et dans tous les départements.

E. Information et communication

La Société est consciente du rôle crucial que jouent une communication et des informations en temps utile, actualisées, complètes, précises et bidirectionnelles (du sommet vers la base et de la base vers le sommet). Dès lors, la Société a instauré diverses mesures afin d'assurer, entre autres :

- la sécurité des informations confidentielles ;
- une communication claire au sujet des fonctions et des responsabilités ;
- une communication rapide à toutes les parties prenantes au sujet des changements en externe ou en interne qui affectent leur sphère de responsabilité.

F. Suivi des mécanismes de contrôle

Le suivi aide à garantir l'efficacité des systèmes de contrôle internes. La qualité du système de gestion et de contrôle des risques de la Société est évaluée par les fonctions suivantes :

- Qualité et réglementation : tous les membres du personnel de la Société sont informés des règles et des politiques en vigueur au sein de la Société par l'intermédiaire d'un manuel stipulant les règles de travail, les conditions générales de leur contrat de travail, les procédures standard définies selon les tâches et les domaines, mais aussi par l'intermédiaire de nombreux documents (tels que le Code de déontologie et d'éthique et le Code de négociation) distribués et expliqués au personnel.
- Audit externe : lors de son examen des comptes annuels de la Société, le commissaire-réviseur se concentre sur la conception et l'efficacité des contrôles et des systèmes internes pertinents pour la préparation des états financiers. Les résultats des audits, y compris les travaux sur les contrôles internes, sont communiqués au moyen d'un rapport à l'équipe de direction et au Comité d'audit.
- Comité d'audit : le Conseil d'administration et le Comité d'audit sont les ultimes responsables en ce qui concerne le contrôle interne et la gestion des risques.

En outre, le département juridique de MDxHealth, sous la supervision du directeur général et conjointement avec l'équipe de direction, a établi des procédures internes destinées à s'assurer que les actions exécutées par ou au sein de la Société sont conformes aux lois et aux règlements externes en vigueur. La Direction est également responsable du respect des règlements internes et le Conseil d'administration veille à ce que la Direction respecte les politiques générales et les plans d'entreprise.

Le Conseil d'administration a mis en place un Code de déontologie et d'éthique pour aider les administrateurs, les cadres et les employés de MDxHealth à prendre des décisions éthiques et juridiques lorsqu'ils mènent les affaires de la Société et exercent leurs fonctions quotidiennes. Le Code de déontologie et d'éthique est disponible dans son intégralité sur le site Internet de la Société (www.mdxhealth.com). En outre, le Conseil a nommé un directeur

du bureau de conformité chargé de veiller à la conformité permanente au Code de déontologie et d'éthique, aux lois en vigueur et aux règlements externes, et de faire régulièrement rapport au Conseil d'administration et au Comité d'audit sur les questions de conformité.

G. Gestion des risques et contrôle interne en matière de procédure de reddition de comptes

L'exécution précise et cohérente des règles comptables au sein de l'ensemble de la Société est garantie au moyen d'une série de procédures de contrôle, parmi lesquelles :

- Un examen par le Comité d'audit de toutes les informations financières avant leur divulgation ;
- Un examen par le Conseil d'administration des informations financières mensuelles internes ;
- Un audit par les réviseurs non seulement des états financiers annuels, mais aussi, à la demande de la Société, un examen sommaire des états financiers intérimaires et semestriels ;
- Une explication par les cadres de la Société et le personnel du département financier des changements significatifs des variables historiques et entre le budget et les chiffres effectifs ;
- Un examen et la vérification des données financières clés à chaque période de reddition de comptes, dont une description partielle ci-dessous par le Conseil d'administration est disponible ci-dessous, par l'équipe de direction et le personnel du département financier.
- Au niveau du Conseil d'administration, un système régulier de révision et d'approbation a été instauré pour les questions importantes suivantes :
 - Stratégie générale et options stratégiques ;
 - Plan d'affaires pluriannuel et objectifs de la société ;
 - Budgets et objectifs annuels qui en découlent ;
 - Comparaison des résultats obtenus et des montants budgétisés ;
 - Recrutement, motivation et fidélisation des professionnels talentueux essentiels ;
 - Rémunération et avantages ;
 - États financiers ; et
 - Contrôles internes.

La gestion de la Société est organisée sur la base de plans, de départements, de projets, ainsi que des budgets et objectifs correspondants. L'état d'avancement des projets, des budgets et des plans essentiels est révisé périodiquement. La Direction exerce des responsabilités clairement délimitées conformément aux descriptions de poste établies pour tous les employés de la Société.

Une série de mesures ont été prises pour garantir la qualité des informations relatives aux finances et à la gestion, notamment :

- L'affectation de personnes qualifiées aux postes clés de toutes les entités de la Société ;
- La définition d'un ensemble de procédures standard applicables aux activités essentielles, telles que les étapes d'approbation, d'achat et de paiement des services et des biens ;
- L'appel à des auditeurs externes pour examiner attentivement les domaines présentant un risque spécifique pour le secteur et la Société ;
- L'appel à des consultants spécialisés pour aider à la conception et/ou à la révision des procédures, des systèmes ou des rapports essentiels ;
- Le Comité d'audit ou des administrateurs individuels sont chargés de la révision périodique des questions et des procédures essentielles, ou sont consultés à ce propos. Au besoin, une aide spécialisée extérieure est recherchée.

Le Conseil d'administration examine périodiquement les méthodes de gestion des risques de crédit, de taux d'intérêt, de change ainsi que de liquidité, et avise l'équipe de direction en la

matière. Le Conseil d'administration a, par exemple, informé la Société à propos du type d'instruments financiers dans lequel elle peut investir ses liquidités et ceux dans lesquels elle n'est pas autorisée à le faire. La Direction veille également à obtenir des conseils spécialisés externes sur la gestion de ces risques.

INFORMATIONS QUI ONT UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRES PUBLIQUES D'ACHAT

La Société fournit les informations suivantes en vertu de l'article 34 de l'Arrêté royal belge du 14 novembre 2007 :

- (i) Le capital social de la Société s'élève à 118 662 067,69 euros et est intégralement libéré. Il est représenté par 155 969 226 actions ordinaires, chacune représentant un pair comptable de 0,760 8 euro (arrondi), soit un 155 969 226^e du capital social. Les actions de la Société n'ont pas de valeur nominale.
- (ii) En dehors de la législation belge applicable en matière de divulgation des participations importantes et des statuts de la Société, il n'existe aucune restriction concernant le transfert des actions.
- (iii) Il n'existe pas de détenteurs de titres assortis de droits de contrôle spécial.
- (iv) Hormis les régimes d'options sur actions présentés ailleurs dans le présent rapport, les membres du personnel ne bénéficient d'aucun autre plan d'intéressement en actions. Ces régimes d'options sur actions incluent des dispositions relatives à l'acquisition accélérée des droits en cas de changement de contrôle de la Société.
- (v) Chaque actionnaire de la Société a droit à une voix par action. Les droits de vote peuvent être suspendus conformément aux statuts de la Société et aux lois et articles de lois applicables.
- (vi) Il n'existe pas de pactes d'actionnaires portés à la connaissance de la Société et susceptibles d'entraîner des restrictions en matière de transfert de titres et/ou d'exercice des droits de vote.
- (vii) Les règles régissant la nomination et le remplacement des membres du Conseil d'administration et les modifications des statuts sont définies dans les statuts de la Société et la Charte de gouvernance d'entreprise de la Société.
- (viii) Les pouvoirs du Conseil d'administration, plus particulièrement en ce qui concerne le pouvoir d'émettre ou de racheter des actions, sont énoncés dans les statuts de la Société. Le Conseil d'administration n'a pas obtenu l'autorisation d'acheter ses propres actions « afin d'éviter un danger grave et imminent à la Société » (c'est-à-dire, pour se défendre contre les offres publiques d'achat). Les statuts de la Société ne prévoient aucun autre mécanisme de protection spécifique contre les offres publiques d'achat.
- (ix) À la date du présent rapport, la Société est partie aux accords significatifs suivants qui peuvent prendre effet à la suite d'un changement de contrôle de la Société ou d'une offre publique d'achat, ou qui peuvent, sous réserve de certaines conditions, le cas échéant, être modifiés, résiliés par les autres parties, ou conférer à ces dernières un droit de remboursement accéléré des dettes en cours de la Société en vertu de ces accords :
 - Au 1^{er} novembre 2019, la Société a emprunté un montant équivalent à 9 000 000 d'euros dans le cadre d'une convention de prêt garanti de premier rang conclue avec Kreos Capital, qui a été modifiée le 19 octobre 2020 et le 19 avril 2021. Les caractéristiques principales de cette convention de prêt sont les suivantes :
 - Solde : au 31 décembre 2021, le solde impayé de la convention de prêt était de 9,0 millions d'euros (10,5 millions de dollars). En outre, en lien avec la convention, des frais de prélèvement d'un montant de 630 000 euros (714 000 dollars) étaient dus à Kreos Capital. Ils n'étaient pas payables en numéraire, mais restaient redevables en tant que « prêt convertible » (le « Prêt convertible initial »).

- Durée : la Société est tenue d'effectuer des remboursements mensuels des seuls intérêts sur le prêt jusqu'en juillet 2022. À partir d'août 2022 et jusqu'à l'échéance, MDxHealth est tenue d'effectuer des remboursements mensuels des intérêts et du principal. Le prêt arrive à échéance en octobre 2023.
- Intérêts : le prêt porte intérêt à un taux annuel de 9,5 %.
- Paiement de fin de prêt : au versement de la dernière mensualité, un paiement de fin de prêt égal à 585 000 euros (692 000 dollars) sera dû à Kreos Capital.
- Prêt convertible initial : le Prêt convertible initial n'est pas soumis à un taux d'intérêt et ne nécessite aucun remboursement. La Société n'aura pas le droit de rembourser par anticipation ou de résilier de toute autre manière le Prêt convertible initial. Le Prêt convertible initial expire à la première de ces deux dates, soit (i) le dixième anniversaire de prélèvement du prêt (c.-à-d. le 1^{er} novembre 2029) ou (ii) la vente de la totalité du capital social émis de MDxHealth (la « Date d'expiration »).
- Conversion du Prêt convertible initial : à la Date d'expiration, le Prêt convertible initial sera automatiquement converti en actions ordinaires. Avant la Date d'expiration, Kreos Capital peut à tout moment convertir son Prêt convertible initial en nouvelles actions ordinaires, à sa convenance. Lors de la conversion du Prêt convertible initial, les actions concernées de la Société seront évaluées à 0,85 euro par action.
- Annulation du Prêt convertible initial : au lieu de convertir le Prêt convertible initial, Kreos Capital peut l'annuler à tout moment (mais avant la Date d'expiration), à compter du premier de ces deux événements : soit (i) le remboursement ou le paiement anticipé complet du prêt, ou (ii) la vente de la totalité du capital social de la Société émis. Auquel cas, un montant équivalent à 150 % du montant du principal du Prêt convertible initial sera versé à Kreos Capital.
- Montants convertibles supplémentaires : dans le cadre des modifications au prêt après la date de signature initiale, il a été convenu qu'un montant supplémentaire de 180 000 euros (204 000 dollars) du prêt sera convertible en actions de la Société à un prix de 25 % au-dessus du prix moyen pondéré par le volume de l'action au cours de la période de 30 jours précédant la signature des modifications du 19 octobre 2020 (c.-à-d. 0,95 euro) (arrondi) et que 202 500 euros (229 000 dollars) du prêt seront convertibles en actions de la Société à un prix de 25 % au-dessus du prix moyen pondéré par le volume de l'action au cours de la période de 30 jours précédant la signature des modifications du 19 avril 2021 (c.-à-d. 1,41 euro) (arrondi). Ces montants font partie du prêt et sont donc soumis au calendrier d'amortissement et aux dispositions de paiement anticipé volontaires de la convention de prêt. S'ils sont exercés, ces montants seront réduits du montant principal dû en vertu de la convention de prêt.
- Observateur du Conseil d'administration : Kreos Capital possède un observateur du Conseil d'administration ne prenant pas part au vote.
- Changement de contrôle : la convention de prêt prévoit une clause relative à un changement de contrôle qui a été approuvée par les actionnaires de la Société lors de leur assemblée générale ordinaire du 28 mai 2020.
- Garantie : une garantie a été octroyée sur tous les actifs détenus par la Société et ses filiales, y compris les droits de propriété intellectuelle (mais à l'exclusion

des actions de la Société ou de ses filiales et de tout droit de propriété intellectuelle concédé sous licence à la Société ou à ses filiales).

- Restrictions contractuelles : la convention de prêt ne prévoit pas de clauses financières, mais prévoit d'autres restrictions coutumières relatives aux activités de MDxHealth et de ses filiales (telles que des limitations à de futures cessions, à l'endettement financier, aux valeurs mobilières et aux acquisitions soumises à certaines exclusions et limitations).
- Par ailleurs, les régimes d'options sur actions de la Société permettent l'acquisition accélérée des droits de souscription en cas de changement de contrôle.

Aucune offre publique d'achat n'a été lancée par des tiers sur les fonds propres de la Société au cours de l'exercice en cours.

COMMISSAIRE-REVISEUR

Services effectués par le commissaire aux comptes (l'auditeur) et interventions exceptionnelles ou exécution d'instructions particulières (article 3:65 du Code belge des sociétés et des associations)

BDO Réviseurs d'entreprises. SRL, une société à responsabilité limitée (*besloten vennootschap/limited liability company*) organisée et constituée selon le droit belge, dont le siège social est établi à Da Vincilaan 9, 1930 Zaventem, Belgique, a été à nouveau désignée, le 27 mai 2020, comme commissaire-réviseur de la Société, et ce, pour un mandat de trois ans qui prendra fin immédiatement après la clôture de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires prévue en 2024.

Conformément à la loi belge, étant donné que M. Gert Claes était depuis le 29 mai 2015, soit six ans, le représentant permanent du commissaire-réviseur, il doit être remplacé par M. Bert Kegels en tant que représentant permanent du commissaire-réviseur de la Société, avec effet à partir de la clôture de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 27 mai 2021 et pour la durée restante du mandat du commissaire-réviseur de la Société.

Le commissaire-réviseur et le commissaire aux comptes chargé de l'audit des états financiers consolidés confirment chaque année par écrit au Comité d'audit leur indépendance vis-à-vis de la Société et informent chaque année le Comité d'audit de toute prestation complémentaire réalisée pour la Société ; de même, ils débattent avec le Comité d'audit des menaces qui pèsent sur leur indépendance et, preuves à l'appui, des dispositions adoptées pour en atténuer la portée.

Au cours de l'exercice écoulé, en plus de ses activités habituelles, le commissaire-réviseur est a effectué des tâches additionnelles pour le compte de la Société, essentiellement afin de produire des rapports spéciaux afférents aux plans d'octroi de bons de souscription et à la certification des rapports de subsides, et il a également pris part aux séances du Comité d'audit ainsi qu'à des projets spécifiques.

En 2021, la Société a versé au commissaire-réviseur des honoraires à hauteur de 382 346 dollars (325 401 euros). Ces honoraires se décomposent comme suit :

- Des frais d'audit de 182 125 dollars (155 000 euros) pour les états financiers statutaires et consolidés ;
- Missions d'audit et autres services : 200 221 dollars (170 401 euros).

Rédigé le 20 avril 2022
Pour le Conseil d'administration